

L'Echo de

LA CHAPELLE

LONGUEVILLE

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019-2021

lachapellelongueville.fr



HORS SÉRIE • N°7

Sommaire

VOTRE COMMUNE,
LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

P.4

METTRE EN VALEUR LE CADRE
DE VIE DE NOS VILLAGES

P.7



OFFRIR AU QUOTIDIEN DES
SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

P.11



ANTOINE ROUSSELET

Expliquer notre travail, vous informer des enjeux propres à notre commune, et plus simplement rendre des comptes étaient des engagements de notre équipe municipale lors de son installation le 1er février 2019 puis le 27 mai 2020.

Il me semble en effet important que chaque habitant de La Chapelle-Longueville puisse appréhender le travail accompli par les élus et les agents de notre commune.

Née d'une fusion mal comprise voire contestée, il est de notre devoir désormais d'avancer ensemble et de prouver que notre commune nouvelle est une chance pour nos trois villages historiques chers à nos cœurs.

Ce rapport d'activité couvrant une période de deux ans est un premier état des avancées réalisées et il est un manifeste incontestable du souffle nouveau et des bénéfices d'une union qui nous a rendu plus forts.

Je tenais à vous remercier bien évidemment de la confiance que vous nous avez accordée pour conduire ces projets. Et je tenais aussi à exprimer aux élus et à l'ensemble des agents communaux ma gratitude pour leur investissement sans relâche au service du bien commun.

Antoine ROUSSELET

Maire de La Chapelle-Longueville



VOS ÉLUS

27 conseillers municipaux, élus le 15 mars 2020 pour un mandat de 6 ans, forment ensemble le Conseil municipal de La Chapelle-Longueville. Habitants des trois villages historiques, issus d'horizons divers, les conseillers municipaux définissent par délibération les grandes orientations de la commune.

Le bureau municipal mène au quotidien la vie de la commune. Il est composé du Maire, Antoine ROUSSELET, et de sept adjoints municipaux.

Karine CHERENCEY : 1ère adjointe en charge de l'urbanisme et de la logistique

Hervé BOURDET : 2ème adjoint en charge de la voirie, des espaces verts et des cimetières

Virginie CARTENET : 3ème adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse

Jean JOUAULT : 4ème adjoint en charge du CCAS, des associations et des commerces

Anaïs ALBIGNAC : 5ème adjointe en charge de la culture et de la communication

Patrice BOUTRAIS : 6ème adjoint en charge des bâtiments municipaux et des terrains de sport

Véronique LEROY : 7ème adjointe en charge du secrétariat général

Les commissions sont des instances consultatives permettant d'associer les conseillers municipaux en amont de la prise de décision. Elles formulent des avis avant les Conseils municipaux. Elles ont un rôle de « laboratoire » des politiques publiques, notamment via les groupes de travail qu'elles instituent pour traiter des sujets de fond.

Les 8 commissions sont officiellement composées de 7 à 15 membres, mais demeurent ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux.

Chiffres-clés :

- 27 conseillers municipaux
- 7 adjoints
- 9 réunions du Conseil municipal en 2020
- 92 délibérations votées par les conseillers en 2020

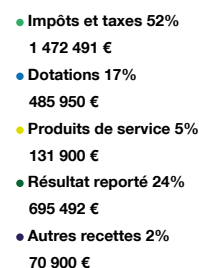
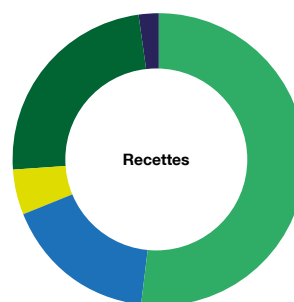
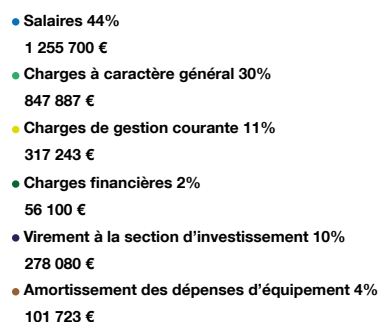
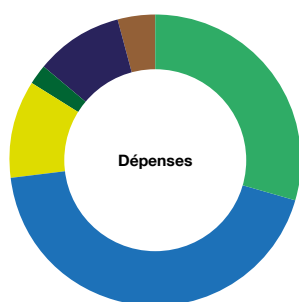


Pour mettre en œuvre leurs décisions, les élus peuvent compter sur **40** agents municipaux, composant plusieurs services placés sous la responsabilité de **Similien CRESTANI**, Directeur général des services.

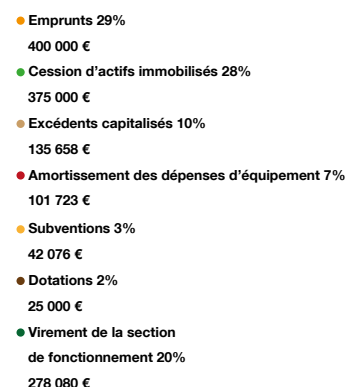
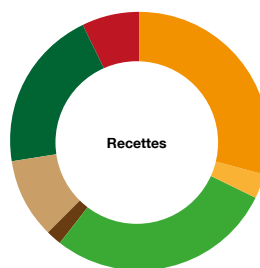
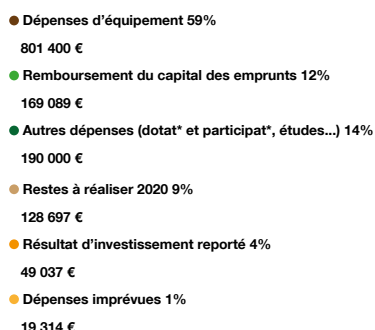
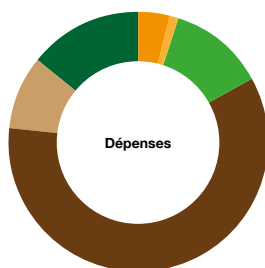
Les conseillers municipaux votent chaque année un budget, qui détaille les dépenses et recettes permettant d'assurer les missions de service public menées par la commune. Conformément à la loi, le budget communal est toujours équilibré en dépenses et en recettes.

Les données suivantes traduisent le budget primitif 2021 arrêté par le conseil municipal.

Le fonctionnement : 2 856 733€



L'investissement : 1 357 536€



La Chapelle-Longueville est une commune rurale qui bénéficie d'un patrimoine public remarquable : nos mairies, églises, écoles ou encore salles des fêtes sont destinées à offrir au public un service de qualité, et font partie de l'histoire des villages à laquelle les habitants sont attachés.

La commune investit chaque année pour protéger et mettre en valeur ce patrimoine.



Depuis 2019...

Rénovation des salles des fêtes

Le **foyer rural**, à Saint-Just, bénéficie d'une cuisine de qualité professionnelle, mise à disposition de tous les habitants pour leurs mariages, fêtes familiales ou manifestations associatives.

- 17 000 € TTC investis en 2020.

Des travaux de rénovation de la **salle des fêtes** située à La Chapelle-Réanville ont été engagés au premier semestre 2021. Cet équipement dispose désormais de pompes à chaleur réversibles (chauffage et climatisation), économes en énergie. Le mobilier est modernisé, des rideaux installés et la peinture rafraîchie.

- 95 000 € TTC investis en 2021, dont 31 000 € de subventions.

Une mise aux normes de la **salle Louis Bellois**, à Saint-Pierre d'Autils, a été effectuée en 2020 : le tableau électrique a été mis en conformité, et les portes de l'équipement ont été changées.

Modernisation des mairies

La **mairie** et le pavillon "Phénix" accueillent désormais à Saint-Just l'ensemble des services communaux. De nombreux travaux ont été réalisés pour offrir aux usagers un accueil de qualité et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les travaux de modernisation et d'accessibilité du rez-de-chaussée de la mairie sont d'ores et déjà programmés.

- Près de 130 000 € TTC investis, dont 33 000 € de subventions.
- Les permanences du Maire et des adjoints dans les annexes de mairie de Saint-Pierre d'Autils et La Chapelle-Réanville sont maintenues.

L'**annexe de mairie de La Chapelle-Réanville** est en cours de transformation pour accueillir dès l'automne 2021 la bibliothèque communale. Des travaux d'accessibilité ont été réalisés, pour que les personnes à mobilité réduite puissent bénéficier de l'ensemble des services proposés. Le bureau du secrétariat et les sanitaires sont en cours de rénovation, au rez-de-chaussée.

Le rez-de-chaussée de l'**annexe de mairie de Saint-Pierre d'Autils** a commencé à bénéficier de travaux d'accessibilité

: les portes d'entrée ont été élargies, et un bloc sanitaire PMR ainsi qu'une rampe d'accès seront prochainement installés. La construction modulaire, dite "Algeco", située au droit de la salle des mariages, a été enlevée afin de rendre à tout le bâtiment son authenticité architecturale.

Rénovation des écoles

La chaudière au gaz propane de l'**école Louis Aragon**, située à La Chapelle-Réanville, a été raccordée au gaz de ville, plus confortable et économe. Le sous-sol de l'école, régulièrement inondé, a fait dès cette année l'objet de travaux de drainage.

Des travaux d'insonorisation ont été réalisés en juin 2021 dans la cantine de l'**école Nina Simone**, à Saint-Pierre d'Autils, afin que le temps de restauration scolaire demeure un temps calme et apaisé pour les écoliers et les équipes encadrantes.

L'**école Thomas Pesquet**, située à Saint-Just, a quant à elle vu l'ensemble des stores et rideaux de la salle de restauration et de la salle de motricité changé ainsi que les barilletts de serrures des portes d'accès pour plus de sécurité.

... et prochainement !

Les lavoirs, fontaines, sources ou calvaires contribuent à la qualité de vie des habitants de la commune.

Un programme de protection et de mise en valeur de ce petit patrimoine rural sera prochainement engagé.

Première étape : protection du **lavoir situé rue de la haute marâtre** à Saint-Pierre d'Autils, aujourd'hui menacé, par l'édification d'un mur de soutènement.

- Coût des travaux : 35 000 € TTC.

La commune cherche à acquérir ou à faire construire un **local technique**, qui réunira en un seul lieu les véhicules et matériels destinés à l'entretien et à l'embellissement des trois villages historiques. Ce local permettra d'améliorer l'efficacité des équipes et d'économiser du carburant.

L'**église de Saint-Pierre d'Autils**, dont le clocher classé depuis 1909 a été entièrement rénové entre 2016 et 2018, est un des joyaux de la commune. Elle reste aujourd'hui peu accueillante : absence de chauffage, sonorisation vétuste et défectueuse, équipements d'éclairage obsolètes...

Afin de mettre en valeur cet édifice, des travaux importants sont programmés pour 2021 :

- Rénovation complète de l'installation électrique de l'église, en particulier son éclairage ;
- Installation d'équipements de sonorisation de qualité ;
- Installation d'un chauffage électrique économe en énergie.

- Coût des travaux : 42 000 € TTC, dont 14 000 € de subventions.

Zoom : partenariat avec SNA pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments

La commune a signé au printemps 2021 une convention de partenariat avec Seine Normandie Agglomération (SNA). La commune bénéficiera notamment de l'appui gratuit d'un conseiller spécialisé en rénovation énergétique, pour réduire la consommation de nos bâtiments et diminuer la facture énergétique de la commune.

La commune de La Chapelle-Longueville compte près de 35 kilomètres de voirie publique. L'entretien de ces voies est confié au syndicat de voirie des cantons de Vernon, qui intervient sur demande de la commune pour rénover des voies endommagées, reboucher des nids de poule et effectuer tous autres menus travaux.

L'équipe municipale porte depuis 2019 une ambition forte en matière de sécurité routière. Elle investit régulièrement pour sécuriser les voies et favoriser le partage du domaine public entre piétons, automobilistes et cyclistes.

Depuis 2019...

De nombreux travaux de réfection des voiries et accotements, de signalisation verticale et horizontale ont été menés. A titre d'exemple :

- Création d'une place de parking pour les personnes à mobilité réduite, chemin de la Harelle ;
- Création d'un passage piéton devant le café de Saint-Pierre d'Autils ;
- Réfection des passages piétons et réparation des feux tricolores au Goulet ;
- Réfection des marquages au sol de la place de l'église à Saint-Just ;
- Aménagement des abords de l'école Louis Aragon.

Dans le but de sensibiliser les automobilistes sur leur vitesse, six **radars pédagogiques** ont été installés (deux pour chaque village).

Une étude complète a été menée à La Chapelle-Réanville, en vue de réaliser des **aménagements de sécurité** sur la route départementale RD63, particulièrement accidentogène. Huit propositions de travaux ont été formulées par un bureau d'études : sécurisation du cheminement des piétons, aménagement de ralentisseurs, mise en sécurité du quai bus... Les travaux commenceront prochainement et s'étaleront sur plusieurs années.

Depuis l'été 2021, la vitesse est **limitée à 30km/h** sur la plupart des rues de nos trois villages. Cette mesure vise à concilier la circulation apaisée des automobilistes, piétons et cyclistes.

... et prochainement !

L'équipe municipale souhaite que les rues et routes des trois villages bénéficient d'**aménagements de sécurité** bien conçus et efficaces. Après La Chapelle-Réanville, les villages de Saint-Just et de Saint-Pierre d'Autils vont ainsi bénéficier, à partir du second semestre 2021, d'une étude complète pour la réalisation de tels aménagements.

Plusieurs rues seront intégrées à la voirie communale et aménagées pour **accompagner les constructions récentes de logements** : rue de l'ancienne école à La Chapelle-Réanville, voie d'accès aux nouveaux logements de la rue des saules à Saint-Just, chemin des Barats à Saint-Pierre d'Autils.



URBANISME

Le service « urbanisme » assure la mise en œuvre du droit des sols en faveur d'un urbanisme maîtrisé, respectueux du territoire et concourant à la préservation du cadre de vie. Il a vocation à informer et orienter les usagers dans leurs projets de construction, de rénovation ou d'aménagement.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), consultable en ligne et en mairie de Saint-Just, est un document important : il définit l'ensemble des règles d'urbanisme applicables sur le territoire. Aujourd'hui, les villages de Saint-Pierre d'Autils et de La Chapelle-Réanville disposent d'un PLU. En l'absence d'un tel document, les demandes d'urbanisme qui concernent le village de Saint-Just sont examinées par les services de l'Etat.

Les services de la commune ne portent pas de jugement de valeur sur les demandes d'autorisation d'urbanisme qu'ils reçoivent. Ils vérifient seulement leur conformité aux lois et règlements d'urbanisme en vigueur.

Depuis 2019...

La forte activité du service « urbanisme » témoigne de l'attractivité de la commune. En 2019 et 2020, 32 demandes de permis de construire et 92 déclarations préalables de travaux ont été instruites. 177 certificats d'urbanisme ont été établis, pour informer les usagers sur les règles d'urbanisme applicables à leur bien.

Afin de garantir la qualité et la sécurité des autorisations accordées par la commune, l'**instruction des demandes d'urbanisme a été confiée aux services de SNA** depuis le 1er janvier 2021. Les usagers bénéficient désormais de l'expertise de l'Agglomération, qui traite plus de 1 500 dossiers d'urbanisme par an.

... et prochainement !

L'équipe municipale souhaite mettre en cohérence la politique de l'urbanisme et de l'aménagement menée sur le territoire, en associant la population à la prise de décision. Ainsi, l'**élaboration d'un nouveau PLU** sera lancée au second semestre 2021. Les résidents de La Chapelle-Longueville seront régulièrement informés de l'avancée de la rédaction du nouveau PLU, et pourront formuler leurs avis et propositions dans le cadre d'une large concertation publique.

Pour plus de fluidité et moins de papier, la commune s'engage dans la **dématérialisation des autorisations d'urbanisme**. A partir de 2022, les usagers pourront déposer leur demande directement en ligne, suivre l'avancée de leur démarche et correspondre avec la commune sur une plateforme dédiée. Un accompagnement numérique spécifique sera proposé pour les usagers qui le désirent.



La Chapelle-Longueville est une commune rurale qui bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel. Pour mettre en valeur ce cadre de vie, une équipe d'agents municipaux entretient, fleurit et développe au quotidien les espaces verts et paysagers.

Depuis 2019...

Une campagne d'**élagage des arbres** et d'abattage des sujets dangereux a été réalisée à Saint-Just : place de l'église, à proximité de l'école, rue des Varinelles et aux abords des sentes communales.

La **mare de la place de Réanville**, à La Chapelle-Réanville, a été entièrement curée et aménagée.

La commune poursuit son engagement dans une démarche "**Zéro phyto**" : aucun produit phytosanitaire n'est utilisé pour l'entretien des espaces verts de La Chapelle-Longueville.

Les agents municipaux ont procédé à l'engazonnement des allées des trois **cimetières** communaux. Cette démarche limite le travail de désherbage manuel tout en améliorant la valeur paysagère des cimetières !

... et prochainement !

La commune réalise une étude sur l'amélioration de la **qualité de ses espaces verts**. Plusieurs axes de travail ont été définis :

- Multiplication des plantations vivaces, nécessitant moins d'entretien et d'arrosage ;
- Réflexion autour de la gestion différenciée des espaces verts, permettant la création de jachères fleuries favorables à la biodiversité ;
- Priorité donnée à l'entretien des sentes communales ;
- Mise en œuvre de techniques douces d'élagage, pour respecter le cycle de vie de l'arbre et offrir des services écosystémiques à l'environnement.

L'objectif à atteindre à moyen terme est l'obtention d'une deuxième fleur au concours des Villes et Villages fleuris.

L'équipe municipale souhaite **reconquérir les berges de la Seine**, aujourd'hui difficiles d'accès et délaissées. Des actions seront menées en ce sens dans les prochaines années, pour que piétons et cyclistes puissent profiter de cet espace naturel privilégié.

La sécurité et la tranquillité publiques sont des conditions indispensables à la construction d'un cadre de vie apaisé. L'équipe municipale a souhaité, depuis 2019, mener plusieurs actions de long terme pour prévenir l'apparition de trouble à l'ordre public et protéger les habitants en cas de survenance d'un danger.

Depuis 2019...

De nombreuses actions ciblées ont permis de **maintenir la tranquillité publique** en évitant des conflits de voisinage. La commune agit comme médiateur au quotidien pour prévenir des troubles divers : tapages nocturnes, dépôts sauvages, prolifération d'espèces invasives, absence d'entretien des parcelles bâties et non-bâties. Elle est pour cela en lien direct avec le commissariat de Police nationale de Vernon.

La Chapelle-Longueville a par ailleurs noué un partenariat avec une **fourrière animale** ; désormais, un interlocuteur privilégié prend en charge très rapidement les animaux divaguant sur la commune. Les frais de garde de l'animal restent à la charge du propriétaire.

Dans un contexte de multiplication des événements climatiques extrêmes, la commune se positionne comme un acteur de sécurité civile de premier plan. Ainsi, l'équipe municipale est partie prenante à l'élaboration en cours d'un **Plan de Prévention du Risque d'Inondations (PPRI)**, qui prévoit de nombreuses actions de prévention des inondations à l'échelle du bassin de la Seine euroise.

Dans un esprit d'anticipation des menaces potentielles, la commune s'est par ailleurs engagée dans une démarche volontaire d'élaboration d'un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Ce document, qui sera adopté prochainement, définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas de crise majeure.

Enfin, la commune a fait installer un **système d'alarme** dans l'ensemble de ses bâtiments, afin de prévenir toute intrusion ou cambriolage.



... et prochainement !

Sous l'impulsion d'Antoine ROUSSELET, Maire de La Chapelle-Longueville, la commune cherche activement à recruter un garde-champêtre, pour protéger sur le terrain et au quotidien l'environnement et la tranquillité publique. De nombreux contacts ont été noués récemment avec la fédération des garde-champêtres, des organismes de formation, la police et la gendarmerie nationale, pour enfin trouver la perle rare !

Un garde-champêtre est un membre des forces de l'ordre spécialisé dans la police des campagnes. Voisinage, urbanisme, forêts, déchets, chasse et pêche... le garde-champêtre dispose d'un champ de compétence étendu qui lui permet d'agir sur tous les terrains.



La commune assure la gestion des trois écoles du territoire : l'école primaire Louis Aragon à La Chapelle-Réanville, l'école primaire Thomas Pesquet à Saint-Just et l'école élémentaire Nina Simone à Saint-Pierre-d'Autils.

Une équipe de 20 agents intervient au quotidien pour accueillir les enfants en temps scolaire (ATSEM), périscolaire (garderie, cantine) et extrascolaire (activités culturelles et sportives). Parce que les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain, la municipalité fait de l'éducation et de l'éveil des enfants à la culture et au sport une priorité.

Depuis 2019...

L'équipe municipale a souhaité, dès son arrivée en 2019, **diversifier l'offre d'activités** scolaires et périscolaires. Quelques exemples d'actions mises en oeuvre :

- Résidence d'artistes "Jardi-noms à l'école" ;
- Ateliers de lecture ;
- Interventions d'animateurs sportifs sur le temps scolaire : judo, gym, course d'orientation entre autres ;
- Découverte des sentiers communaux à l'occasion de promenades ;
- Parcours citoyen de visite des mairies ;
- Ateliers de découverte de la bibliothèque ;
- Formations "Apprendre à porter secours".

Adapter le service public scolaire à l'épidémie de Covid-19 a été un grand défi, relevé avec succès par les agents communaux. Les **protocoles sanitaires** successifs, incertains et transmis tardivement, ont été rigoureusement respectés afin d'assurer la continuité du service public. Les écoles sont ainsi très régulièrement nettoyées, et les cantines ont été réorganisées afin de respecter les règles de distanciation physique.

La commune a souhaité offrir des conditions d'apprentissage optimales pour l'ensemble des enfants scolarisés dans ses trois écoles. Dans ce cadre, un programme de déploiement d'**outils numériques performants** a été engagé. L'école Nina Simone dispose d'ores et déjà d'une classe mobile (ensemble d'ordinateurs portables mis à disposition des enseignants et écoliers dans un cadre pédagogique).



... et prochainement !

La crise sanitaire a eu des répercussions économiques et sociales qui fragilisent la situation de nombreuses familles. La commune souhaite accompagner temporairement ces foyers, qui bénéficieront dès la rentrée 2021-2022 du dispositif "**Cantine à 1 €**".

La Chapelle-Longueville se dotera prochainement d'un nouveau **Projet Educatif De Territoire (PEDT)**. Ce document permettra la coordination et la mise en cohérence de l'ensemble des services proposés aux enfants sur le territoire : temps scolaire, temps périscolaire, accueils de loisirs, associations sportives et culturelles. L'objectif partagé par l'ensemble des acteurs est simple : favoriser le bien-être et l'apprentissage de tous les enfants de la commune.

Le déploiement dans les écoles d'**outils numériques** de qualité se poursuivra rapidement. A terme, chaque école disposera de vidéoprojecteurs interactifs et de classes mobiles.



La commune dispose de plusieurs équipements sportifs qui participent à la qualité de vie de nos villages. Malheureusement, certains de ces équipements ont été délaissés pendant de nombreuses années, et ne sont pas aujourd'hui suffisamment mis en valeur. Forte de ce constat, l'équipe municipale a fait de la réhabilitation des terrains de sport une de ses priorités de mandat.



... et prochainement !

Après une large consultation publique qui a rencontré un franc succès, le **terrain des Amelots** situé à Saint-Just sera entièrement rénové. Des espaces de jeux pour les petits, des tables de tennis de table, un panier de basket, des espaces arborés ou encore des tables de pique-nique... Tout est pensé pour que petits et grands s'y retrouvent !

- Montant de l'investissement : plus de 50 000 € TTC, dont 31 000 € de subventions.

Une réflexion est lancée quant à l'avenir du **terrain de sport de Saint-Pierre d'Autils**. L'équipe municipale de La Chapelle-Longueville souhaite que ce terrain, idéalement situé mais aujourd'hui peu exploité, conserve sa vocation sportive et soit ouvert au plus grand nombre.

«Le sport est avant tout considéré comme un facteur de forme physique. Toutefois, il en est d'autres que l'on oublie et pas des moindres, tel que l'apport psychologique et relationnel. Faire du sport est donc épanouissant à plus d'un titre. D'où sa place prépondérante au cœur de la ville pour les grands comme les plus petits. Le sport peut nous aider à créer de véritables liens sociaux, car sa pratique favorise l'échange, hors stress professionnel ou différences culturelles, et développe la convivialité.»

Daniel et Nicolas, animateurs sportifs de la commune

Depuis 2019...

Les **terrains de tennis** situés à Saint-Just ont fait peau neuve : nettoyage des courts, rénovation des sanitaires et installation d'équipements ont été réalisés pour un accès en toute sécurité et en toute simplicité. Pour bénéficier de cet équipement, il suffit aux habitants de La Chapelle-Longueville de s'adresser à la mairie pour récupérer un badge d'accès (une participation vous sera demandée).

A La Chapelle-Réanville, un **"City-stade"** flambant neuf a été livré en décembre 2020. Moderne et pratique, cet équipement permet aux jeunes et moins jeunes de se réunir autour d'une partie de football ou de basket. Plusieurs mois après l'inauguration de ce stade, le bilan est positif : la fréquentation du lieu a beaucoup augmenté.

- Montant de l'investissement : 45 000 euros.

Zoom : quelques règles pour une pratique sportive respectueuse du voisinage :

- Je n'accède pas aux espaces sportifs après 22h ;
- Je ne mets pas de musique à fond ;
- Je ramasse mes déchets pour ne rien laisser sur place.



La convivialité et le lien social sont des valeurs fortes portées par l'équipe municipale depuis 2019. La diffusion de la culture sous toutes ses formes et les événements festifs contribuent à créer cette convivialité et ce bien vivre ensemble.



Depuis 2019...

La commune organise de nombreuses **manifestations festives** destinées à réunir les habitants autour de thèmes fédérateurs :

- La Chapelle-Longueville participe chaque année aux Journées européennes du patrimoine, afin de faire découvrir des lieux habituellement fermés au public, dont le clocher de l'église de Saint-Pierre d'Autils ;
- La commune s'engage dans le cadre de la campagne nationale Octobre rose, par le biais de rencontres et de randonnées, pour sensibiliser la population au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche ;
- Des événements culturels sont régulièrement accueillis sur notre territoire : festival Musique de chambre en Normandie, troupes théâtrales, bal du 14 juillet ou encore soirée "Popot'Art" (concert, bal et repas partagé entre les artistes et les spectateurs).

La **salle des fêtes** située à La Chapelle-Réanville a fait l'objet d'importants travaux d'amélioration. Elle a été inaugurée lors du week-end festif "Longueville en fête" les 25 et 26 juin dernier. L'équipe municipale identifie cet équipement comme le haut lieu de la promotion culturelle sur le territoire.

Des bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre la **bibliothèque communale** située à La Chapelle-Réanville, qui permet aux habitants d'accéder à un service de lecture publique. La bibliothèque fait partie du réseau de SNA : il est ainsi possible de commander un ouvrage conservé à Vernon, Saint-Marcel ou encore Pacy-sur-Eure pour le consulter à La Chapelle-Longueville.

Afin de créer du lien entre les habitants et la commune, l'équipe municipale développe de nombreux moyens de **communication**. Depuis 2019, des bénévoles ont rédigé et distribué 7 numéros du magazine municipal "L'écho de La Chapelle-Longueville". La commune est très active sur son site internet et sur les réseaux sociaux : dès le second semestre 2021, les conseils municipaux seront retransmis en intégralité et en direct sous format vidéo.



... et prochainement !

Le regroupement des services communaux à Saint-Just permet d'envisager une nouvelle affectation de l'annexe de mairie de La Chapelle-Réanville. Au second semestre 2021, la **bibliothèque communale** déménagera au premier étage de ce bâtiment pour bénéficier d'une plus grande visibilité auprès des habitants.

La commune améliorera l'offre culturelle de proximité en développant chaque année une véritable **saison culturelle**. Théâtre, musique, cinéma, expositions : chaque habitant pourra accéder à une offre de qualité. La salle des fêtes de La Chapelle-Réanville accueillera des représentations théâtrales ; des concerts seront organisés en l'église de Saint-Pierre d'Autils.

La commune compte un grand nombre d'entreprises et d'associations actives, qui font sa richesse. L'INSEE ne recense pas moins de 180 établissements marchands sur la commune, allant du commerce au concessionnaire automobile, du service à la personne à l'entreprise de construction ! De nombreuses associations agissent au quotidien pour créer du lien social, protéger l'environnement ou encore développer des pratiques culturelles et sportives.

La municipalité accompagne ces acteurs essentiels du territoire dans leur développement.

Depuis 2019...

La commune accorde chaque année des **aides aux associations**. En 2020, 10 000 € de subventions ont été versés, et les associations bénéficient de la mise à disposition gratuite des salles des fêtes municipales.

Les élus du Conseil municipal souhaitent maintenir ces aides à un niveau élevé jusqu'à la fin de leur mandat.

La commune de La Chapelle-Longueville accompagne au quotidien les entreprises et commerces du territoire. Elle se fait leur porte-parole auprès des institutions et chambres consulaires (CCI, CMA), afin que les porteurs de projets économiques bénéficient de toutes les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

Zoom : Dispositif FISAC d'aide aux commerces locaux

Les commerces du territoire peuvent déposer, avec l'appui technique de la mairie, un dossier de demande de subvention FISAC auprès de Seine Normandie Agglomération (SNA). A la clé, d'importantes subventions :

Aménagements intérieurs OU extérieurs
Jusqu'à 30 % du montant HT des travaux éligibles
Plancher : 3 000 € HT minimum
Plafond : 4 500 € HT maximum
Accessibilité seule : subvention de 3 000 € HT maximum

Aménagements intérieurs ET extérieurs
Jusqu'à 40 % du montant HT des travaux éligibles
Plancher : 3 000 € HT minimum
Plafond : 6 000 € HT maximum

Pour en savoir plus : <https://www.sna27.fr/publication/plan-fisac/>



... et prochainement !

La commune souhaite poursuivre son engagement pour l'implantation de nouveaux acteurs économiques, dans le respect de l'environnement rural de nos villages.

Sous l'impulsion de Seine Normandie Agglomération et d'Antoine ROUSSELET, Maire de La Chapelle-Longueville, la commune accueillera prochainement l'entreprise familiale **GEBETEX**, spécialisée dans la collecte et le tri de textiles. Cette société a présenté un projet d'avenir, éco-responsable, ayant pour ambition de diminuer l'impact environnemental lié à la consommation de textiles en favorisant leur recyclage.

A terme, ce projet à 15 000 000 € permettra l'implantation durable de plus de 40 emplois, tout en préservant la qualité de vie des riverains : en effet, aucune nuisance sonore ou olfactive n'est à prévoir car le site fonctionnera uniquement en journée, la semaine, et le traitement du textile ne sera pas effectué sur place.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) mène de nombreuses actions de solidarité au bénéfice des seniors et de toute personne en situation de fragilité ou d'exclusion. Il bénéficie chaque année d'un soutien financier de la commune à hauteur de 25 000 €.

Depuis 2019...

Le CCAS réalise chaque année une distribution de **colis de Noël** aux seniors habitant le territoire. En 2020, environ 600 colis d'une valeur de 21 € ont été distribués par des bénévoles.

Dans le cadre du **plan canicule**, la mairie et le CCAS ont établi un registre nominatif communal recensant de manière confidentielle les personnes âgées ou vulnérables volontaires. Ce registre, mobilisable en cas d'épisode de grande chaleur, permet de diffuser des conseils pratiques et de coordonner, si besoin, l'intervention ciblée des services d'assistance et de secours. De même, le CCAS a maintenu un lien avec les personnes fragiles particulièrement touchées à l'occasion des confinements que nous avons connus.

Dans le cadre d'une politique du maintien à domicile et afin de répondre aux difficultés de la vie quotidienne liées à l'isolement, la maladie et l'insécurité, le CCAS a renouvelé la convention avec la **Présence Verte** pour son dispositif «Activ'zen», permettant aux habitants concernés et abonnés de bénéficier d'un soutien financier de la commune (5€/mois). Ce service de téléassistance permet, grâce à un matériel performant installé au domicile et sur simple pression, de déclencher une alarme sur un centre d'écoute qui, en fonction du besoin, prévient les proches ou les services d'urgence.

Quand la situation le nécessite, le CCAS peut aussi délivrer un **secours financier** ponctuel aux foyers en grande difficulté, après examen de leur dossier.

... et prochainement !

La commune souhaite développer un service de **covoiturage solidaire** au bénéfice des personnes âgées ou fragiles, dont les contours sont en cours de définition. Le CCAS agira comme intermédiaire pour mettre en relation les personnes qui ont besoin d'aide pour se déplacer avec les bénévoles qui souhaiteraient proposer des trajets.

LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE



MOMENTS FORTS

LA CHAPELLE-LONGUEVILLE



Repas du 14 juillet - 2021



Parcours d'orientation - 2021



#LVEF - 2021



Visite citoyenne - 2021



Bal du 14 juillet - 2021



#LVEF - 2021



Journées du Patrimoine - 2020



Octobre rose - 2020

L'Echo de

LA CHAPELLE
LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Antoine Rousselet

Rédaction : L'équipe municipale

Mise en page & impression Imp.Sodimpal 02 32 98 70 70

Dépôt légal à parution - ISSN 2724-8852

Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 2 000 ex



La marque de la
gestion forestière
responsable

